



**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 911-2021 ÉTABLISSANT
UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION
PATRIMONIALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU
MILIEU MUNICIPAL EN PATRIMOINE IMMOBILIER DU MINISTÈRE DE LA
CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Apollinaire, MRC de Lotbinière, tenue le 10^e jour de janvier 2022, à 19 h, par voie de visioconférence, à laquelle étaient présents :

Son honneur le Maire : Jonathan Moreau

Les conseillers : Daniel Laflamme n° 1
Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
Jason Bergeron, conseiller n° 3
Prescylla Bégin, conseillère n° 4
Denis Desaulniers, conseiller n° 5
Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Tous membres du conseil et formant quorum.

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a conclu une entente avec le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;

ATTENDU QUE le Règlement no 911-2021 établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale a été adopté le 5 juillet 2021;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de la conservation et la restauration des bâtiments d'intérêts patrimoniaux sur le territoire de Saint-Apollinaire et souhaite ajouter les propriétés de valeur patrimoniale bonne dans la liste des bâtiments assujettis au règlement no 911-2021;

ATTENDU QUE le programme d'aide financière à la restauration détermine les modalités permettant au partenaire municipal d'administrer l'aide financière pouvant être octroyée à des propriétaires privés d'immeubles possédant un intérêt patrimonial et qui sont situés sur son territoire;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 6 décembre 2021, par Jason Bergeron, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 918-2021 soit et est adopté et qu'il soit décrété par règlement ce qui suit.

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de « *Règlement modifiant le Règlement no 911-2021 établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier du ministère de la Culture et des Communications* », et le préambule précédent en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 MODIFICATION DE LA LISTE DES IMMEUBLES ADMISSIBLES

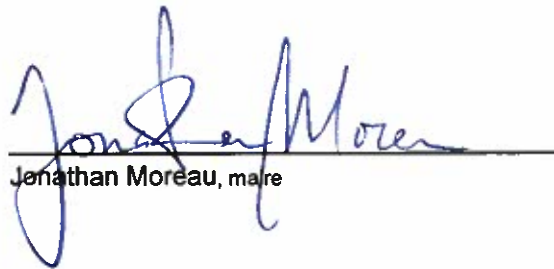
L'annexe A du Règlement no 911-2021 est modifiée pour remplacer la liste des bâtiments principaux admissibles au programme d'aide financière à la restauration patrimoniale.

La liste des immeubles admissibles à ajouter est jointe à l'annexe A du présent règlement, pour en faire partie intégrante.

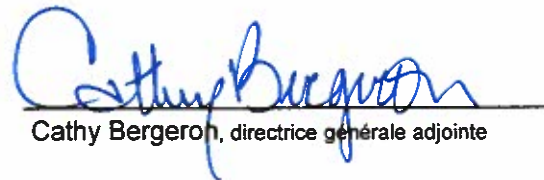
ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À SAINT-APOLLINAIRE CE 10^E JOUR DE JANVIER 2022.



Jonathan Moreau, maire



Cathy Bergeron, directrice générale adjointe

Avis de motion : 6 décembre 2021
Adoption du règlement : 10 janvier 2022
Avis public d'entrée en vigueur : janvier 2022

ANNEXE A

Liste des immeubles admissibles à ajouter à la liste des bâtiments principaux inventoriés, assujettis à un PIIA et admissibles au présent programme du Règlement 911-2021

Provenant de l'inventaire architectural du patrimoine bâti de la MRC de Lotbinière

NUMÉRO CIVIQUE	NOM DE RUE	VALEUR PATRIMONIALE	NOTES
760	Bois-de-l'Ail (rang du)	Bonne	
808	Bois-de-l'Ail (rang du)	Bonne	École de rang
412	Bois-Franc (rang)	Bonne	
514	Bois-Franc (rang)	Bonne	
610	Bois-Franc (rang)	Bonne	
632	Bois-Franc (rang)	Bonne	
678	Bois-Franc (rang)	Bonne	
696	Bois-Franc (rang)	Bonne	
710	Bois-Franc (rang)	Bonne	
176	Bois-Joly (rang)	Bonne	
42	Chaîné (rue)	Bonne	
10-12	Église (rue de l')	Bonne	
33	Église (rue de l')	Bonne	
260	Gaspé (rang)	Bonne	
604	Marigot(rang)	Bonne	
652	Marigot(rang)	Bonne	
675	Marigot(rang)	Bonne	
767	Marigot(rang)	Bonne	
795	Marigot(rang)	Bonne	
96	Moulanges (rang des)	Bonne	
118	Moulanges (rang des)	Bonne	
134	Moulanges (rang des)	Bonne	
162	Moulanges (rang des)	Bonne	
197	Moulanges (rang des)	Bonne	
751	Pierriche (rang de)	Bonne	
775	Pierriche (rang de)	Bonne	
862	Pierriche (rang de)	Bonne	
514	Prairie-Grillée (rang)	Bonne	
26	Principale (rue)	Bonne	
27	Principale (rue)	Bonne	
52	Principale (rue)	Bonne	
82-82A	Principale (rue)	Bonne	
115	Principale (rue)	Bonne	
163	Principale (rue)	Bonne	
50	Roger (rue)	Bonne	
25	Rousseau (rue)	Bonne	
224	Saint-Lazare (rang)	Bonne	
294	Saint-Lazare (rang)	Bonne	